



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

exploitants

Question écrite n° 43203

Texte de la question

M. Germinal Peiro attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de l'écologie sur la demande de modification de l'annexe du décret du 27 mai 2005 émise par l'union nationale de la forêt cultivée. Depuis bientôt un an, les responsables de cette union n'ont eu de cesse de solliciter ses services afin d'obtenir l'organisation d'une réunion portant sur la modification de cette annexe. À ce jour, et malgré les engagements pris par son directeur de cabinet à l'époque, aucune date n'a été fixée, et alors que la concertation est présentée comme la principale qualité de son ministère, aucune réponse n'a été apportée aux nombreux courriers adressés par cette union. Aussi, il aimerait connaître sous quels délais cette réunion pourra être organisée.

Données clés

Auteur : [M. Germinal Peiro](#)

Circonscription : Dordogne (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43203

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : Écologie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 2009, page 1950

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)